

LIMAY FÊTE

L'ÉTÉ

**GUINGUETTE
LA FÊTE DE LA
JEUNESSE**

**LIMAY PLAGE 2
SÉJOURS, LOISIRS
CONCERTS
SORTIES NATURE**

Inauguration de la
Mosquée de Limay

Page 33

Le projet de Communauté de
Communes des Coteaux du
Vexin approuvé par le Préfet

Page 18

L'amélioration des
transports ferroviaires
demeure une exigence forte

Page 18

Fête mondiale du jeu le
28 mai

Page 5

Le cœur de notre
système de santé
gravement menacé

Page 36



Sommaire du n°232

Passons l'été ensemble 4

Vers une fête mondiale du jeu très jouée 5

Limay rend hommage à la Commune de Paris 6

La Guinguette d'été vous attend 7

Fête de la Jeunesse 8

Lancement de Limay Plage 10

Un nouvel espace pour la jeunesse 11

Les sorties naturellement 12

Les berges de la Seine mise en valeur 14

Question d'herbe et pesticide 16

De nouveaux horaires en septembre 17

Transports ferroviaires 18

Revue de chantiers 19

En prise directe 20

Le tri sélectif 24

Nouveaux logements sociaux 25

Histoire du 1^{er} mai 26

La Palestine 28

Aide aux vacances d'été 31

Inauguration de la Mosquée de Limay 33

Raison de santé 36

Libre expression 39

Agenda 40

Un an déjà !

Le 10 avril 2010 le Conseil municipal m'élisait Maire de Limay. Cela fait déjà un peu plus d'un an !

Une très bonne nouvelle pour débiter cet éditto : le Préfet vient d'approuver et d'intégrer dans son schéma départemental notre projet de Communauté de Communes « des Coteaux du Vexin français ». C'est une victoire pour les élus qui n'ont jamais renoncé et qui ont su faire valoir les intérêts des populations de Limay, d'Issou et de Guitrancourt !

Nous avançons parce que nous sommes déterminés.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la continuité et le changement. Dans la continuité de mes prédécesseurs, Maurice Quettier et Jacques Saint-Amaux, s'est affirmée notre politique sociale en direction des plus modestes, des familles, mais aussi notre politique en direction de l'école, de l'éducation.

Dans le changement... Avec l'opération « en prise directe », j'ai initié des rencontres régulières avec les habitants - mais aussi avec les jeunes - parce que je crois que l'efficacité politique de la gestion municipale a tout à gagner à être à l'écoute des besoins réels et des préoccupations des Limayens.

Malgré ce que certains en disent, la gestion financière de la ville est saine, situation qui a conduit le Conseil municipal à ne pas augmenter le taux des impôts locaux en 2011, et ce, bien que la ville ait vu ses ressources financières baisser du fait de la suppression de la taxe professionnelle et du gel des aides de l'État. Gestion saine, donc, et irréprochable, nous permettant d'importants investissements.

La jeunesse mérite toute notre attention

Comme je m'y étais engagé lors de mon investiture en avril 2010, avec l'équipe municipale nous avons amplifié notre action à l'égard de la jeunesse. Après le succès de la patinoire installée cet hiver sous la halle à marché, les Championnats de France d'Escalade et de Gymnastique féminine, oui, Limay bouge et ne cesse de bouger ! C'est ainsi qu'un nouvel espace dédié à la jeunesse vient d'être créé, comprenant une équipe renforcée, un Bureau Information Jeunesse (BIJ) et des dispositifs permettant d'améliorer l'accès à l'emploi et les relations avec les entreprises. Cet équipement pour le Jeunesse sera inauguré le 25 juin prochain et ce même jour aura lieu - espace des Hautes-Meunières - la seconde édition de la Fête de la Jeunesse, marquant l'été, le droit aux vacances et le lancement de la 2^e édition de Limay Plage.

Sur le plan économique, Limay continue de s'affirmer dans le domaine de l'éco-industrie avec la venue cette année de Recyc Matelas Europe. Par ailleurs, nos petites et moyennes entreprises résistent assez bien malgré la crise qui les secoue. Concernant la venue à Limay de Dunlopillo, les choses avancent.

Si cette situation - qui est à mettre au crédit du dynamisme que connaît notre ville - a permis de créer quelques emplois, elle n'a pas permis comme par magie de réduire considérablement le nombre de Limayennes et de Limayens au chômage, loin s'en faut. Je le constate tous les jours dans mes permanences : la crise, qu'aggrave chaque jour un peu plus la politique du gouvernement, provoque des situations de plus en plus dramatiques et insoutenables. Face à cette situation, j'ai souhaité que des moyens supplémentaires - dont un travailleur social - soient donnés au CCAS, à l'action sociale et au service

du logement. Que l'aide aux familles soit accrue et que des actions nouvelles soient menées en direction des seniors et des personnes isolées.

La municipalité épaulement les commerçants

Concernant l'activité commerciale de notre ville, deux zones font actuellement l'objet d'études : le Centre Commercial de la Source pour lequel il faudra en dernier ressort que les propriétaires se décident à investir, et le centre-ville et son commerce. Dans les deux cas, j'ai souhaité que la municipalité mette tout en œuvre, dans la mesure de ses moyens, pour redynamiser l'un et l'autre. S'agissant du centre-ville, c'est à un énorme chantier que nous nous attelons et qui porte aussi sur l'urbanisme, la circulation, le stationnement, etc. C'est en tout cas un chantier ambitieux, d'envergure qui nécessitera beaucoup d'efforts, de moyens et de temps. A ces deux projets vient se greffer un autre, au lieu-dit des Garennes, rue J. Pierre Timbaud. Là, il s'agit de faire venir des nouvelles enseignes, de nouveaux commerces dédiés à la maison et aux personnes.

La ville est depuis quelques jours dotée d'une brigade pédestre

Comment ne pas évoquer ici la sécurité. Dans ce domaine, nous n'avons pas cessé de batailler, non sans obtenir quelques résultats. Après avoir obtenu l'installation dans le Commissariat de l'Unité de Sécurisation des Yvelines, la ville de Limay vient d'être dotée d'une brigade pédestre dédiée au Centre-ville. C'est encore une bonne nouvelle ! Cette brigade de proximité est composée de deux

fonctionnaires de Police, ce qui accroît encore un peu plus la présence policière sur notre ville.

Plus que jamais le service public doit montrer son efficacité et sa réactivité, sans que la qualité en pâtisse. Des aménagements d'horaires vont permettre dès le mois de septembre d'harmoniser les accueils du public à l'Hôtel de Ville et à la Direction des Services Techniques. Il s'agit ni plus ni moins, mais c'est essentiel, de faciliter les démarches et de mieux répondre aux besoins des Limayens. L'ensemble des Services Techniques et l'Urbanisme ont été regroupés rue des Coutures et le hall de l'Hôtel de Ville sera réaménagé et modernisé.

J'ai posé avec force la question des transports, et notamment celle des transports ferroviaires. Des initiatives ont été prises et vous avez été nombreux à signer la pétition pour exiger des trains supplémentaires et plus rapides pour la rive-droite direction Saint-Lazare. Le STIF (le Syndicat des Transports d'Île-de-France) a entendu notre demande qui est à la fois réaliste et peu coûteuse. Des engagements ont été pris, mais ne me satisfaisant pas de promesses, il nous faudra ensemble - le 28 mai à 11h00 devant la gare de Limay -, et avec les élus de la rive-droite et de la rive-gauche de notre bassin de vie, réaffirmer et porter haut nos exigences pour que les conditions de transports ferroviaires soient sensiblement améliorées.

Nous tenons à préserver notre environnement

Depuis plus d'un an, le site des anciennes Carrières a acquis le statut de Réserve Naturelle Régionale. Ce site géologique, qui par sa richesse faunistique et floristique est ouvert à la découverte grâce aux « sorties nature » et aux actions, fera l'objet d'aménagements. Nous allons égale-



ment entamer la seconde tranche de la coulée verte. Dans le domaine environnemental, Limay peu s'enorgueillir de posséder de nombreux espaces verts ainsi que le bois de Saint-Sauveur pour lequel la ville a également des projets, comme par exemple la création d'un parcours d'orientation éducatif... Agir pour préserver la biodiversité est indissociable de la bataille que j'ai entamée contre GDE. La municipalité n'a pas baissé la garde. Nullement ! J'ai pris plusieurs initiatives pour faire valoir l'intérêt des riverains et de notre environnement, notre droit à la tranquillité, et nous avons obtenu quelques avancées. J'annonce que nous venons d'en obtenir encore avec le nouvel arrêté préfectoral qui impose désormais à GDE de limiter les taux de dioxine et furanes dans ses rejets et de bâtir une enceinte spécifique pour les chargements des camions.

Comme vous, j'aime ma ville et je suis certain qu'ensemble nous allons la rendre encore plus humaine, solidaire, ouverte aux autres, respectueuse des différences. Je compte sur vous pour participer à l'écriture de ce beau projet.

En tout cas, vous pouvez compter sur moi !

Votre Maire
Eric Roulot

Passons l'été ensemble 2011

La municipalité renouvelle l'opération « Passons l'été ensemble ». Ce sera la neuvième du genre.

Une opération d'envergure qui donne à un maximum d'enfants, de jeunes et de familles, la possibilité d'avoir accès au droit aux vacances à des prix très abordables, calculés en fonction des ressources (le quotient familial).

Programme des réjouissances :

Découvertes, baignades, accrobranches, poney, vélo, musées, bases de loisirs.... Sorties à la mer. Séjours et demi-séjours... Jeux de société, plages, piscine... pique-niques, canoës, camping, etc.



Soirée de présentation des séjours
et des mini-séjours été 2011

Mercredi 18 mai

À partir de 18h00, salle municipale,
rue des Quatre Chemins

Fête mondiale du jeu

Samedi 28 mai, 14h à 20h, salle municipale, rue des Quatre Chemins.

Permettre de jouer en famille ou entre amis en posant les principes suivants : la gratuité, le jeu pour tous, le jeu sous toutes ses formes... Telle est la philosophie de cette initiative qui s'annonce enjouée !

Cette fête mondiale du jeu s'adresse aux petits et aux grands, aux seniors... Au programme : jeux en bois géants, loto, jeux créés par les enfants, jeux de société, etc.

Les participants auront la possibilité de se retrouver et d'échanger autour d'un ou plusieurs jeux, de découvrir des nouveautés...

Une fête du jeu propice aux rencontres intergénérationnelles.

Limay
www.ville-limay.fr
Direction Enfance / Jeunesse

FÊTE MONDIALE DU JEU

Samedi 28 mai

Salle municipale - rue des 4 chemins - 14h-20h
Entrée libre - Renseignements au 01 34 97 27 04

Hommage à la Commune de Paris

Exposition

Jusqu'au 28 mai

A l'occasion du 140^e anniversaire : « La Commune de Paris »

Cette exposition a pour objectif de mieux faire connaître l'histoire de la Commune de Paris (18 mars au 28 mai 1871), ses origines, son œuvre et sa postérité historique et sociale. Réalisée par les Amis de La Commune

À la Médiathèque. Entrée libre

Samedi 21 mai

Journée autour de « La Commune de Paris »

14h- 15h : Projection DVD « La Commune de Paris », documentaire réalisé par Cécile Clairval-Milhaud.

15h-16h : Conférence : « L'école, la culture et la Commune » par Jean-Louis Robert, historien, Président des Amis de la Commune de Paris.

16h-16h30 : Moment musical autour de chansons sur le thème de la Commune de Paris (atelier chanson du Conservatoire de Limay animé par Lou Demontis).

A partir de 17h : Concert de Riton la Manivelle. Une voix tonitruante sur un air de musique mécanique, et voilà que ressuscitent flonflons et ritournelles. Riton la Manivelle est chanteur de rue. La casquette vissée et la moustache riieuse il trimbale partout son orgue de barbarie, sur un chariot à roues.

À la Médiathèque. Entrée libre

Samedi 21 mai

« Les SZGABOONISTES »

Concert spectacle autour de la Commune de Paris

20h30, salle municipale. Entrée 8,70€ - 5,60€ - 4,10€.

Réservation au 01 34 97 27 03

Guinguette en bords de Seine

Vendredi 10 juin 18h30

**SPECTACLE DE RUE PAR LA COMPAGNIE
« LES HUMAINS GAUCHES »
ET LEUR SPECTACLE « IL PLEUT DANS L'OMELETTE ».**

Un spectacle pour quatre clowns, un producteur, une poule, une caravane, deux revolvers, un mort, deux doses de ketchup, un réveil manqué, un café avorté, une paire de claquettes, un couteau, une scie, une tronçonneuse, un euphonium, deux clarinettes, un accordéon, 6 ballons de baudruches, un plongeur, une échelle, du français, de l'anglais, du roumain, un bâillon, une cantatrice, du rock'n'roll, un accident.

**MUSIQUE À QUINCHER AVEC
« LA GUINGUETTE À ROULETTE »
PAR « LA GUINCHE »**

La Guinguette à Roulettes, c'est un concert-bal d'antan, livré clefs en main, décors, costumes, lampions, piste de danse et ambiance de fête populaire comprise.

*À partir de 18h30, Quai Albert 1^{er}
Gratuit.*

La restauration et la buvette sont payantes et tenues par l'ALJ Rugby.

**La Guinguette de Limay :
une tradition bien installée**

Le lieu s'y prête à merveille. Ce sera la 11^e du genre ! Une guinguette où l'on guinche, forcément. Une guinguette d'été comme on les aime, avec ses bateleurs, ses saltimbanques, ses cracheurs de feu... Mais aussi des spectacles de rue pour les petits et les grands. L'ambiance y est toujours bon enfant et familiale. Une bonne idée près de chez soi. Pas loin ni cher. Un endroit bucolique où on peut se restaurer, s'amuser, se détendre, prendre du bon temps et danser sous les flonflons jusqu'à tard.

FÊTE DE LA

SAMEDI 25 JUIN

ESPACE DES HAUTES-MEUNIÈRES

Structures gonflables

Jeux vidéo

**Jeux
musicaux**

Jeux de société géants

**CONCERTS
SPECTACLES**

Jeux sportifs

Arts du cirque

**Parcours
de golf**

Lancement de Limay Plage 2

**11H00 : INAUGURATION DE L'ESPACE JEUNES,
PARC DE LA ROSERAIE, 8 BOULEVARD LANGLAIS**

JEUNESSE

Limay
www.ville-limay.fr

FÊTE DE LA JEUNESSE

RESTAURATION
ANIMATIONS
SPECTACLES
CONCERTS
JEUX

CONCERT DE CLÔTURE À 20 H

**TERRAIN DES HAUTES MEUNIÈRES
LE 25 JUIN DE 14H À 22H**



Limay Plage



Du 25 juin au 27 août



Concerts, Sports, Jeux, Cinéma...
et de nombreuses autres animations pour toute la famille !

Nouvel Espace Jeunesse

- Un accueil amélioré ● Une meilleure écoute, plus de conseils et d'aides ● Une meilleure prise en compte des besoins ● Des horaires d'ouverture plus étendus et mieux adaptés aux besoins ● Plus d'animations et d'activités de proximité dans les quartiers ● Une aide à l'élaboration des projets ●

Une équipe au service de tous les jeunes

► Création d'un Bureau Information Jeunesse (BIJ)

C'est plus de renseignements, de documentations, d'aides à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un stage. Une amélioration des relations avec les entreprises...

► Horaires de l'Espace Jeunes, 8 Boulevard Langlois, parc de la Roseraie, près de l'Hôtel de Ville :

Hors vacances scolaires :

Animation :

Du lundi au vendredi : 10h-12h30 et 13h30-19h

Le samedi de 14h-18h

Fermé le lundi et le jeudi matin

► BIJ :

Lundi de 15h-18h, mardi et vendredi 9h30-12h30 et 13h30-18h.

Mercredi de 9h30-12h30-13h30-18h30 et samedi 14h-19h

Fermé le lundi matin et jeudi

► Horaires vacances scolaires :

Animation :

Du lundi au vendredi : 10h-12h30 et 13h30-19h

Fermé le samedi

BIJ :

Lundi au vendredi 9h30-12h30 et 13h30-18h.



Espace Jeunesse



Sorties nature



Samedi 14 mai :

Les orchidées du plateau de Saint-Sauveur

Avec la Société d'Étude des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin.

Rendez-vous à 14h devant la Mairie de Limay.

Dimanche 15 mai

Initiation à l'entomologie

De 14h à 17h. Rendez-vous sur le site de la Réserve Naturelle Régionale (anciennes carrières). Le printemps est le moment idéal pour capturer, observer et identifier les insectes des prairies, bois et zones humides (avec le Ligue pour la Protection des Oiseaux - LPO).

Dimanche 29 mai

Botanique, ornithologie, zones humides

9h à 12h. Rendez-vous sur le site de la Réserve Naturelle.

Guidé par la Société d'Étude des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin vous apprendrez à reconnaître les principales familles de plantes et découvrirez quelques unes des 370 espèces végétales du site. (SESNMV)

Samedi 18 juin :

Fleurs de bord des champs à Guerville

Avec la Société d'Étude des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin. Rendez-vous devant la Mairie de Limay à 14h.

Dimanche 26 juin

Initiation à l'ornithologie

9h30 à 12h30. Rendez-vous sur le site.

Apprenez les rudiments de l'observation et de l'identification des oiseaux ! (LPO)



RENSEIGNEMENTS : Société d'étude des sciences naturelles du Mantois et du Vexin au 01 34 77 00 56 – 06 02 35 85 53 ou : mb.remaud@wanadoo.fr

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE au 01.34.97.34.47



Ophrys abeille



Epipactis des marais



Orchis militaire

Patrimoine

Le site géologique de Limay (les anciennes carrières Lafarge) a été classé en Réserve Naturelle Régionale en octobre 2009. Le site se nomme désormais: Réserve Naturelle Régionale du site géologique de Limay. Par ce classement, la région reconnaît l'intérêt géologique du site qui possède des nombreuses formations sédimentaires présentes (Crétacé, Sparnacien, Lutécien moyen), mais aussi une richesse faunistique et floristique, une biodiversité qu'il convient de préserver. Ce site géologique est un espace protégé de 69 hectares pourvu d'une richesse géologique, faunistique et floristique (comprenant des espèces exceptionnelles). La municipalité y développe des actions de sensibilisation à la biodiversité auxquelles les Limayens et les écoles peuvent participer, comme dans le cadre des Sorties nature organisées en partenariat avec la Société d'Étude des Sciences Naturelles du Mantois et du Vexin (SESNMV) ou la Ligne de Protection des Oiseaux.

Les berges de la Seine mises en valeur



Création d'une terrasse sous les arbres

Le restaurant « Au Vieux Pêcheur » jouira d'une terrasse pour sa clientèle. C'est sous les tilleuls (il y a également un marronnier) le long de la rue du Vieux Pont non loin de la Maison du Passeur qu'une terrasse est actuellement en cours de réalisation. Déjeuner et dîner dans ce cadre agréable, non loin de la Seine, tout en ayant une vue imprenable sur le Vieux Pont donnera un peu plus de cachet et de prestige à ce restaurant dont la renommée régionale n'est plus à faire. S'inscrivant dans le cadre de partenariats multiples, cette terrasse marque la volonté municipale de redynamiser le centre-ville historique et d'embellir l'entrée de ville. Autre signe de cette volonté : l'aménagement central du giratoire. Un appel à concours a été lancé. Plusieurs artistes et architectes ont répondu. Mais pour l'heure, le choix du projet qui devrait avoir l'Eau et la Liberté pour symboles, n'est pas encore arrêté.



Corot aurait aimé la Guinguette de Limay

Les bords de Seine près du Vieux Pont sont magnifiques. Corot, peignant le Vieux Pont le savait bien, lui qui sut les sublimer. Le Quai du Vieux Pont - en amont du Vieux Pont, prolongé par le Quai Albert 1^{er}, puis de l'autre côté du pont Perronet par le Quai aux Vins, constituent des espaces champêtres où il fait bon flâner, courir ou faire une halte. C'est à cet endroit, sur les talus surplombant le Quai Albert 1^{er}, à proximité du restaurant « Au Vieux Pêcheur, que la ville organise depuis 2001, « La Guinguette » d'été. La prochaine s'y tiendra le 10 juin.



Réfection et aménagements de la butte du Quai aux Vins

La mosaïque située à l'entrée de Limay (place de la Libération) lorsqu'on vient par le pont Perronet venant de Mantes, sera remplacée.



Place de la Libération

À la tête de pont se trouve la Place de la Libération. C'est sur cette place qu'est apposée la plaque en hommage au premier soldat américain tombé à cet endroit le 20 août 1944, pour la Libération de Limay. Il s'appelait Frank Everson.

Environnement

Vers la fin des traitements chimiques

La municipalité a décidé de ne plus faire usage des produits phytosanitaires pour venir à bout des mauvaises herbes. Cela a pour conséquence qu'ici ou là, l'herbe rebelle soit encore présente. Mais les Services municipaux ne désarment pas et mettent en œuvre des moyens nouveaux de substitution aux produits chimiques.



La municipalité mène depuis plusieurs années des actions pour la préservation de l'environnement, de la biodiversité et de la ressource en eau. Plus de dés herbant nocif donc pour la terre et les nappes phréatiques n'est aujourd'hui utilisé par le Service des Es-

paces Verts, la voirie et le cimetière. Les pesticides sont en effet source de pollution.

Pour l'entretien des espaces publics, leur embellissement, les services développent des actions de substitution pour ne plus recourir aux produits phytosanitaires chimiques. Pour ce faire, un plan de dés herbage est mis en œuvre.

Brèves

Est-il dangereux ?

Pitbull, rottweiler, etc. : les déclarer à la mairie ne suffit plus ! Rappel : depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires doivent obtenir un permis délivré par le Maire. Le but est de lutter contre les attaques de molosses, qui malheureusement se multiplient. Chaque animal doit passer un test de comportement devant un vétérinaire ou un éducateur qui détermine s'il peut être dangereux. Le propriétaire doit lui aussi obtenir une autorisation d'aptitude qui est délivrée à la suite d'une formation pour apprendre à éduquer son chien. Ceux qui ne posséderont pas ce permis risqueront jusqu'à 3 mois de prison et 3750€ d'amende. Le chien pourra leur être confisqué, voire, être euthanasié.

Cette démarche raisonnée consiste à remplacer les dés herbants chimiques par des techniques alternatives :

- sur les trottoirs, les dés herbages à l'aide de pesticides sont remplacés par un dés herbage mécanique et manuel.
- du paillage est placé au pied des massifs fleuris et arbustifs pour éviter l'apparition de mauvaises herbes.
- sur les espaces enherbés peu fréquentés, la hauteur des tontes est augmentée pour favoriser la biodiversité.
- les « mauvaises herbes » sont acceptées sur les délaissés le long de la rocade, les berges de la Seine, les chemins ruraux...



- l'usage de l'arrosage automatique est limité pour préserver les ressources en eau. Par ailleurs, le Service Espaces Verts utilise l'eau captée à même certaines sources au lieu de recourir à l'eau potable pour l'arrosage.

A compter du 1^{er} septembre 2011

Nouveaux horaires d'ouverture

Direction des Services Techniques

L'Hôtel de Ville :

**du lundi au vendredi, 8h30-12h00
et 13h30-17h30**

Samedi : 9h00-12h30

Standard : 01.34.97.27.27

Direction des Services Techniques :

**du lundi au vendredi, 8h30-12h00
et 13h30-17h30**

Samedi : 9h00-12h30

80, rue des Coutures

Standard : 01.34.97.27.37

● La municipalité harmonise ainsi les horaires d'ouverture des services de l'Hôtel de Ville et des Services Techniques accueillant du public.

● Une restructuration du hall de l'Hôtel de Ville viendra compléter ces aménagements dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité des services municipaux.

● Par ailleurs, la municipalité va mettre en place au sein de la Direction des Services Technique, une équipe chargée d'assurer le nettoyage de la ville le samedi matin.

Transports ferroviaires

La demande de trains supplémentaires et plus rapides sur la rive-droite doit s'amplifier. Une nouvelle action est prévue le 28 mai à la gare de Limay.

Après plusieurs initiatives municipales et des propositions faites pour améliorer les transports ferroviaires sur la rive-droite en direction de Paris-Saint-Lazare, le Maire invite les Limayens, les élus de la rive-droite et de la rive-gauche à un rassemblement samedi 28 mai à 11h00 devant la gare de Limay.

Fin 2010, 8 Maires¹ de la rive-droite s'adressaient au Président du Conseil régional et Président du STIF (Syndicat des Transports Île-de-France) pour réclamer des trains supplémentaires et plus rapides : des omnibus de Mantes à Meulan-Hardricourt, puis semi-directs jusqu'à Paris Saint-Lazare avec arrêts à Conflans-fin-d'Oise, Conflans-Sainte-Honorine et Argenteuil. Des propositions peu coûteuses au regard du projet de Grand Paris estimé à 34 milliards d'euros, et qui permettraient un gain de temps de transport entre 20 et 25 minutes pour tous les usagers de la rive-droite sans qu'il soit besoin de traverser la Seine.

Il ne s'agit ni de « déshabiller Pierre pour habiller Paul », ni d'obtenir des trains supplémentaires qui se ferait au détriment des villes de la rive-gauche de la Seine. Toutes pâtissent d'une situation qui n'est pas satisfaisante et qui génère des temps domicile/travail longs et sans confort. De plus, les villes de la rive-gauche sont quasiment engorgées par la circulation et la possibilité de stationner touche à saturation. Quant aux gares de la rive-droite, elles sont sous-utilisées bien qu'elles possèdent des parkings publics importants et gratuits. Bref, les usagers des transports habitant la rive-droite doivent avoir accès à des trains plus rapides !

Le 21 janvier 2011, une délégation d'élus² a été reçue par les conseillers techniques du Conseil régional. Rencontre au cours de laquelle les élus ont montré le réalisme des propositions pour améliorer sensiblement les conditions de transports sur la rive-droite, notamment avec la mise en place de trains supplémentaires et plus rapides offrant un gain de temps domicile/travail relativement important.

Pétition

Afin de soutenir ces propositions pour des trains supplémentaires et plus rapides, une pétition a été lancée que vous pouvez retrouver sur le site de la ville ou en Mairie. Pétition qui a déjà recueillie près de 500 signatures.

¹ Les 8 maires : M. Eric Roulot, Maire de Limay, M. Le Bihan, Maire de Porcheville, Mme Chevalier, Maire d'Issou, M. Ferrand, Maire de Juziers, Mme Delpeuch, Maire de Gargenville, M. Poirier, Maire de Meulan-en-Yvelines, M. Cassagne, Maire d'Hardricourt, M. Jeanne, Maire de Oinville-sur-Montcient.

² Eric Roulot, Nicole Bock, Mme Anne-Marie Malais, Maire-adjointe de Gargenville, M. Perrault, Maire-adjoint d'Issou, M. Philippe Ferrant, Maire de Juziers, Mme Séné, Maire d'Evécquemont et Conseillère régionale, M. Jocelyne Reine, de Communauté de Communes Meulan en charges des transports, Mme Barbier et Mme Bermont, Association des Usagers Rive Droite.

Rassemblement

Samedi 28 mai, la municipalité appelle les Limayens à se rassembler devant la gare de Limay à 11h00.



Ces propositions auraient pour conséquences :

- de retrouver un temps de transport acceptable,
- de revitaliser les gares de la rive-droite, ce qui ne peut que favoriser l'activité économique et commerciale,
- de réduire le trafic routier sur l'ensemble de la région et notamment sur les ponts entre les deux rives,
- de diminuer les émissions de CO2 que génèrent les déplacements qui par ailleurs coûtent de plus en plus cher.



Brèves

Le projet de Communauté de Communes « des Coteaux du Vexin français » regroupant Limay, Issou et Guitrancourt a été approuvé

Le projet de Communauté de Communes a été accepté par le Préfet des Yvelines, Michel Jau, et inscrit au Schéma départemental de coopération intercommunale présenté à la CDCI (la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale) le 28 avril. Pour Eric Roulot, qui est également membre de la CDCI en tant que Maire, l'inscription au schéma départemental de notre Communauté de Communes des Coteaux du Vexin constitue une victoire contre tous les sceptiques et une très bonne nouvelle pour les populations des villes de Limay, Issou et Guitrancourt.

Les travaux à Limay



Réfection de la chaussée

avenue de la Source le long des écoles J. Zay et J. Macé.

Logement. OPIEVOY construit 36 logements collectifs sociaux R+1+combles, avenue de la Source (face à la Résidence des Croms en cours de réhabilitation). 36 places de stationnement en surface et 10 boxes en sous-sol commun. Le chemin piétonnier sera conservé.



Création de cinq places de stationnement

avenue André Lecoq au pied des « Impressionnistes ».

Réfection de la chaussée rue de Paris.



« En prise directe » a un an !

Cela fait un an que le Maire, Eric Roulot, et les élus vont à la rencontre des habitants. Là où ils vivent, dans leur quartier.

S'engage alors un dialogue direct avec les Limayens. Problèmes de circulation, dangerosité due à la vitesse, difficulté de stationnement, demande d'aire de jeux, renforcement du nettoyage, problème d'éclairage, mécontentement face aux incivilités qui nuisent à la tranquillité... constituent les doléances récurrentes...

Les demandes d'aménagements ont été nombreuses au cours de ces rencontres depuis un an, toutes n'ont pas été réalisées. Pas encore. Mais beaucoup a déjà été fait pour répondre aux demandes des Limayens dans des délais très resserrés.



1. Aménagements de places de stationnement rue de la Chasse (traçage au sol).

2. Parking de 19 places rue A. Plisson pour l'ensemble des riverains.

3. Création d'une place de stationnement pour handicapé, rue des Claies.

4. Ralentisseur et chicanes avenue Pasteur.

5. Aménagements rue Camille Desmoulin. 2 ralentisseurs, bornage d'une partie des trottoirs, passage piéton, etc.

6. Aménagements rue Guy Môquet/Delestrait : traçage au sol et pose d'une jardinière.

7. Pose de panneaux « voie sans issue » avenue de la Résidence et rue de la Fontaine.

8. Aménagement et réfection de la rue des Sautilleux

9. Aménagement du terrain au-dessus du polygame rue Lafarge et face à Aldi.

10 et 10 bis. Enlèvement par les services municipaux des déchets et des dépôts d'ordures sur les terrains situés derrière la rue D. Casanova...

11. Installation de « buses » avenue Lecoq sur le trottoir.

12. Installation d'une barrière en haut de l'avenue de la Résidence/allée des Bleuets.

13. Nettoyage du bosquet et des espaces au-dessus de la rue A. Daudet et de la rue du Moulin à Vent/Rue du Clos des Près/Chemin des Bas Croms.

14. Aménagement et réfection de la rue des Quatre Chemin.

Et bien d'autres encore...

Prochaine rencontre « en prise directe » : samedi 18 juin à 10h00, les Hauts de Limay.

Les rencontres « en prise directe » se poursuivent...







» Pour répondre aux habitants et concernant tout ce qui ne relève pas de la ville directement, le Maire a écrit à La Poste pour l'installation de nouvelles boîtes à lettres, aux banques pour qu'il y ait des distributeurs de billets place Robespierre et à la Source... Aux bailleurs, comme par exemple pour que les résidences de la Chasse aient des espaces extérieurs entretenus, etc. Aux copropriétés pour exiger qu'elles entretiennent les espaces et les parcelles qui sont les leurs... Beaucoup de problèmes de « voisinage » ont également fait l'objet de nombreux courriers du Maire pour rappeler aux règles du « vivre ensemble ».



» Pour tenter de réduire la vitesse excessive de nombreux automobilistes, des radars pédagogiques vont être installés dans plusieurs rues de Limay.





» L'information sera améliorée. Après quelques panneaux électroniques, plusieurs panneaux fixes verront le jour. De plus, quelques pupitres vont être installés près de monuments faisant partie du patrimoine de la ville. Pupitres comprenant un texte relatant l'histoire de certains monuments ou lieux, comme la place du Temple.



Trier, c'est bien ; bien trier, c'est mieux !



Le geste de tri est devenu un geste naturel pour l'ensemble des habitants et ses bénéfices pour l'environnement sont aujourd'hui partagés. Vous êtes de plus en plus nombreux à participer quotidiennement au geste de tri et nous vous en remercions. Cependant, depuis quelques mois, des erreurs de tri sont constatées. Elles augmentent et pénalisent le recyclage de certains matériaux.

Pour une simple erreur de tri c'est la totalité du contenu de la benne d'emballages recyclables qui va partir vers l'incinération.

POUR VOUS AIDER À MIEUX TRIER NOUS VOUS RAPPELONS QUELQUES RÈGLES D'OR :



Pas de sac, c'est tout en vrac !

N'enfermez pas les emballages dans des sacs.

Cette erreur est très fréquente. Les déchets recyclables qui s'y trouvent, si bien triés soient-ils, seront envoyés à l'usine d'incinération et non recyclés. De plus et contrairement aux ordures ménagères classiques, vos emballages vont être manipulés individuellement dans le centre de tri. Le personnel trieur doit pouvoir isoler et écarter les emballages par matériau. S'ils sont enfermés dans des sacs, ce geste devient impossible...



Pas d'emballages emboîtés les uns dans les autres !

N'imbriguez pas vos emballages de différente nature.

Pour gagner de la place dans le bac à recyclables et pensant bien faire, vous êtes nombreux à emboîter les emballages les uns dans les autres. En centre de tri, les agents ne sont pas en mesure de les séparer par matériau : au final, ces emballages sont refusés et donc pas recyclés !



Bien trier, c'est économiser !

Le bon geste consiste à déposer les emballages en vrac dans le bac.

Les erreurs de tri pénalisent l'environnement et peuvent avoir des conséquences importantes sur votre facture. Pensez-y !

20 logements sociaux de qualité

Le 2 mai, la société Soval a inauguré ses 20 nouveaux logements, Résidence Robespierre (quartier de la gare).

Ce programme de 20 logements collectifs comprend également 19 places de stationnement en sous-sol. Il se compose de 6 T2 d'une surface moyenne de 47,32 m² ; de 9 T3 (63,88 m²) ; de 3 T4 (86,31 m²) et de 2 T5 de 86,48 m². L'ensemble est d'une très belle qualité architecturale. De même que les aménagements intérieurs et extérieurs. Le programme a d'ailleurs reçu le label QUALITEL HPE confirmant la qualité de la construction et du niveau d'équipement, tant sur le plan de l'isolation thermique qu'acoustique. Des performances qui devraient générer des économies sur



Mme Odette Jarraffoux, présidente de la Soval.



les charges de chauffage des logements, équipés de chaudière gaz individuelle, avec production ECS (eau chaude sanitaire). Les loyers mensuels (hors charges et loyer du parking - 30€ -) vont de 295€ pour un T2, à 538€ pour un T4.

Coût de l'opération : 3,160 million d'euros. Avec l'achèvement de ce nouveau programme de logements sociaux de qualité, la Soval, comme l'a souligné sa Présidente, Mme Odette Jarraffoux, gère désormais 565 logements sur Limay.

Le 1^{er} mai, fête des travailleurs... et du muguet

A travers l'histoire du muguet et de sa symbolique, c'est tout un pan de l'histoire du mouvement ouvrier qui se dessine et qu'il n'est pas inutile de revisiter. Profondément lié au 1^{er} mai, la fleur reste et demeure un symbole d'espoir et de liberté. Le 1^{er} mai ne doit pas être simplement la « fête du travail », mais celle des « travailleurs ». Journée de revendications...

En 1889, année du centenaire de la Révolution Française, le congrès de la II^e Internationale socialiste réuni à Paris décide de faire du 1^{er} mai un jour de lutte à travers le monde. Le 1^{er} mai est fêté pour la première fois en France en 1890 : la manifestation étant interdite, ses participants se mêlent aux passants mais en arborant sur leur veste un triangle rouge : la couleur est

révolutionnaire. Triangle qui symbolise la revendication de la journée des 3 huit : travail, sommeil, loisirs.

Dans les années 1920, les manifestants, pour éviter d'être embarqués par la police, adoptent l'habitude des jeunes couturières de Paris d'orner leurs corsages de muguet. C'est ainsi que le muguet se retrouve dans les manifestations des salariés.

Le deuxième congrès de l'Internationale socialiste s'est réuni à Paris en 1889. L'objectif adopté est d'obtenir la journée de travail à 8 heures. C'est une revendication importante, car les journées de 10, voire 12 heures de travail sont fréquentes. En 1848, le patronat avait balayé d'un revers de main un décret réduisant la durée quotidienne du travail à 10 h 00. C'est seulement en 1919 que la loi fixe à

8 heures la journée de travail et à 48 heures la durée hebdomadaire, avec possibilité d'un jour et demi de repos. Avec le Gouvernement de Front populaire, cette durée légale du travail va passer à 40 heures. Dès lors, les revendications du 1^{er} mai vont s'élargir aux conditions d'emploi, de travail, de congés et de retraite... En 1947, le 1^{er} mai devient « jour férié et payé », mais pas pour autant une fête légale. Il faudra attendre 1948.

Chicago ou la journée de 8 heures

Fin du XIX^e siècle, l'industrialisation est en plein essor aux États-Unis, sans règle ni contrainte. En 1884, les syndicats ouvriers s'accordent sur une revendication majeure : limiter la journée de travail à 8 heures. L'année



comptable commençant le 1^{er} mai pour les entreprises, ce jour est choisi pour manifester. En 1886 à Chicago, une manifestation fait trois morts chez les grévistes. Le lendemain, une protestation dégénère et des policiers sont tués. Les autorités américaines qui ne font jamais les choses à moitié, font condamner des syndicalistes à la prison à vie, cinq autres sont pendus !

Origines et légendes

Appelé aussi lys des vallées, le muguet, ou convallaria majalis, est une plante d'origine asiatique mais acclimatée depuis très longtemps en Europe. Dans la Rome antique, la célébration de la déesse Flora se situait au début du printemps, aux alentours de notre actuel 1^{er} mai. Cette tradition fut par la suite recoupée par une superstition celtique : le muguet porterait bonheur, et sa floraison était propice aux fiançailles. Au Moyen-âge s'instaura la coutume des arbres de mai, symboles du retour de la végétation, des fleurs... et de la

fécondité. Comme souvent, la religion chrétienne a intégré et transformé la croyance païenne : le mois de la déesse Maïa (la terre-mère) est devenu celui de Marie, la mère du Christ. Malgré cette christianisation, la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, dite Nuit du Walpurgis, est encore célébrée de nos jours dans les pays nordiques et germaniques.



On sait que le roi Charles IX offrait du muguet aux dames de la cour : il instaure ainsi une tradition qui perdurera... Le muguet devint ainsi prétexte de rencontres amoureuses. Les jeunes filles s'habillaient de blanc et les garçons arboraient un brin de muguet.

1^{er} mai, fête légale depuis 1948

En 1947 le 1^{er} mai devient de droit un jour férié chômé et payé pour tous les salariés sans conditions. Ce n'est que le 29 avril 1948 qu'est officialisée la dénomination « fête du Travail » pour le 1^{er} mai. Il aurait été souhaitable de le nommer « fête des travailleurs » pour le démarquer de ce qu'en avait fait Pétain en voulant le récupérer.

Production

85% de la production nationale de muguet se récolte dans la région de Nantes. En quelques jours, les maraîchers nantais récoltent plus de 45 millions de brins, le reste est produit dans le bordelais. Mais on peut le trouver dans les bois les jours de chance !



Impressions de Palestine

Eric Roulot, Dominique Bouré, 1^{re} maire adjointe et Catherine Couturier faisaient partie d'une délégation qui s'est rendue en Palestine du 6 au 11 avril. **A leur retour, Eric Roulot nous a livré ses premières impressions. La paix et la création d'un État palestinien sont plus que jamais nécessaires et urgentes. Cela passe par des initiatives politiques européennes fortes et l'abolition des murs ! Ces murs de la honte !**

Les murs de la honte

« **P**armi les dures réalités quotidiennes auxquelles on est confronté lorsqu'on arrive en territoires occupés, le mur est assurément la plus violente pour moi ! Parce que d'abord le mot « mur » n'est pas celui qui convient, mais nous devrions plutôt utiliser le terme « murs ». Vu d'ici, on pourrait penser qu'il y a un mur qui sépare palestiniens et israéliens, ce mur est édifié pour assurer la sécurité d'Israël. Puisque les palestiniens ne veulent pas la paix, alors Israël était obligé de se protéger ! C'est l'histoire que les médias ne cessent de répéter en boucle pour faire accepter l'acceptable. La réalité est toute autre. A force de sinuer au gré des visées israéliennes sur les terres palestiniennes, au gré des colons pour se « protéger », le mur s'est en fait démultiplié en une multitude de murs charcutant de manière déchirante (C'est le cas de le dire) les territoires palestiniens.

Pour les élus de Limay, l'Union européenne doit prendre toutes ses responsabilités et imposer à Israël, y compris par des sanctions économiques, un arrêt total de la colonisation, le respect le plus strict du droit international et des résolutions de l'ONU, avec la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967. Ils demandent également la libération des prisonniers politiques palestiniens, parmi lesquels de nombreux parlementaires comme Marwan Barghouti, et l'étudiant franco-palestinien Salah Hamouri. Ainsi, les élus se joignent à tous ceux qui font entendre leur voix de par le monde, en Palestine, mais aussi en Israël, pour que soit mis un terme à l'occupation militaire insupportable imposée par l'État hébreu.



Les murs serpentent collines et vallées, séparent familles et villages, découpent villes et quartiers pour aboutir à une séparation entre palestiniens eux-mêmes (et pas seulement à une séparation entre palestiniens et israéliens), et au final à la désintégration de la société Palestinienne. Ces murs sont faits, non pas pour des raisons de sécurité, qui de toute manière ne suffisent pas à les justifier, mais pour faire vivre l'enfer aux palestiniens de manière à leur rendre la vie impossible. Ces murs veulent imposer le fait accompli et rendre impossible la création d'un état Palestinien viable.

A Jérusalem-est et les zones environnantes, les murs sont visibles partout. On ne sait pas d'où ils partent et où ils finissent. Dans un quartier de Jérusalem-est, mon hôte m'a expliqué que des deux côtés du mur ce sont des familles palestiniennes qui y vivent et pourtant le mur passe au beau milieu du quartier, détruisant des maisons et mettant leurs occupants à la rue. Ce mur laid, supplanté de barbelés et de caméras, haut de 6 à 9 mètres et formant un angle droit fait désormais partie du paysage urbain que



les palestiniens subissent au quotidien. (...) Lorsque vous ajoutez les points de contrôles (les fameux check-points) aux murs, vous obtenez une prison à ciel ouvert. A l'intérieur de cette prison, certains caïds ont des passe-droits pour se mou-

voir librement en se faisant escorter par les gardiens, en plus de leur propre armement, ce sont les colons. Pour conclure, je rappelle que ces murs sont illégaux et leur destruction a été ordonnée par la cour internationale de justice en 2003 ».

« Bouleversé et confiant »

« On ne ressort pas de Palestine comme on y est entré. Je pensais savoir, poursuit Eric Roulot, mais je ne savais pas ! On nous parle de « processus de paix », mais le seul processus en cours, visible sur le terrain, est un processus de colonisation monstrueux qui « balafre » tout le territoire. Les brutales incursions israéliennes sur les terres de Palestine sont quotidiennes, les bulldozers rasant les maisons, les colonies s'élargissent en dépit du droit international. Les enfants meurent, les mères pleurent, les plus engagés sont emprisonnés au nez et à la barbe de l'ONU qui n'ose contredire Israël et son allié de toujours, les États-Unis. Mais je ressors aussi de ce voyage optimiste et confiant. Optimiste car malgré les souffrances endurées, malgré la force des

atteintes à la dignité humaine subies, les Palestiniens restent dignes et debout. A peine démolies, les maisons sont reconstruites, à peine emprisonnés, la lutte s'organise pour exiger la libération des militants les plus engagés, à peine fragilisées, les familles les plus vulnérables reçoivent aide et assistance des voisins attentifs.

« Nous allons poursuivre et amplifier notre coopération avec les Palestiniens du camp de réfugiés de Shu'fat ».

J'ai confiance car le monde bouge, de l'Amérique latine à l'Afrique, de l'Europe aux pays arabes. Le monde bouge, et dans le bon sens, pour plus de démocratie et de liberté. Dans ce nouveau monde qui émerge, sous l'effet des résistances et des luttes, il n'y a pas de place pour un régime d'apartheid. Il n'y a pas de place pour des murs qui divisent, il n'y a pas de place pour des États arrogants, qui oppriment, exploitent, humilient. A Limay, forts de cette expérience, nous allons poursuivre et amplifier notre coopération avec les Palestiniens du camp de réfugiés de Shu'fat ».

Les élus de Limay faisaient partie d'une délégation de l'Anecr (association nationale des élus communistes et républicains) et de l'AJPF (association des villes françaises jumelées avec des camps de réfugiés palestiniens). Au cours de ce séjour, la délégation a rencontré des responsables de partis politiques palestiniens et d'associations, des syndicalistes palestiniens mais aussi israéliens, des militants israéliens qui manifestent contre les destructions de maisons palestiniennes et pour la paix... Des journalistes... La délégation a également été reçue par le Consul de France et le maire de Bethlehem. Elle a rencontré Hind Khoury, ex-ministre palestinienne de la ville de Jérusalem et ex-députée générale de Palestine en France et qui connaît bien Limay pour y être venue lors d'une initiative municipale en faveur du camp de Shu'fat (camp avec lequel Limay est jumelé). Outre ces échanges, la délégation s'est rendue dans des camps de réfugiés et a rencontré des familles palestiniennes dont la vie est terriblement difficile un peu plus chaque jour...





*Que vous vouliez organiser réceptions,
repas de mariage ou cocktails,*



Buchelay Réception Traiteur



vous accompagne.



Pour que votre fête ne ressemble à aucune autre, nous vous accompagnons de la création à la réalisation de vos réceptions.

Une équipe de professionnels à votre écoute pour vous accompagner dans votre désir de réussir votre réception.

Notre imagination au service des particuliers pour les petits et les grands évènements de la vie.

6, Rue de l'Ardèche - 78200 BUCHELAY

Tél. : 01 30 92 00 89 - Fax. : 01 30 33 12 58

www.buchelay-traiteur.fr - bernard-franck@buchelay-traiteur.fr



100 conteneurs
transportés d'un seul coup
sans même réveiller bébé



Ports et voies fluviales, le poumon bleu des villes

Propre, silencieux, le transport fluvial participe à la qualité de votre environnement.

Ports de Paris aménage et entretient les ports et les quais pour développer le transport fluvial.

Ainsi chaque année, c'est plus de 20 millions de tonnes de marchandises transportées et plus d'un million de camions en moins sur les routes. Grâce aux aménagements portuaires, l'offre touristique et de loisirs des berges d'Île-de-France recèle d'attractions méconnues à découvrir.

www.paris-ports.fr



Aides aux vacances d'été

Vous avez un ou plusieurs enfants à charge, âgés de 3 à 14 ans, et le total de vos ressources mensuelles ne dépassent pas le plafond pour bénéficier de la CMU-CMC.

Après examen des justificatifs demandés et étude de vos droits, une aide financière de 115 € maximum par enfant pourra vous être accordée par le CCAS pour :

- » La participation de vos enfants à un séjour de vacances, de centre de loisirs, stage ou toute activité organisée par un organisme agréé.
- » L'hébergement des enfants pour un séjour dans un camping, un hôtel, une auberge de jeunesse...).
- » La visite d'un zoo, musée, parc de loisirs ou d'attractions diverses.
- » Les dépenses de transport : billet d'avion, de train, tickets d'essence ou de péage d'autoroute (exemples : trajet du domicile à celui des grands-parents en province).

Cette aide est destinée aux enfants âgés de 14 ans maximum (nés jusqu'en décembre 1997) et est valable pour les mois de juillet et d'août.

Des justificatifs devront obligatoirement être fournis par les familles pour justifier les dépenses.

Pour tous renseignements sur les conditions à remplir et obtenir la liste de tous les justificatifs à fournir, se présenter à l'accueil du Centre Communal d'Action Sociale, en Mairie ou téléphoner au 01 34 97 27 01 ou 01 34 97 27 27.



Les dossiers devront être déposés au CCAS sur rendez-vous, entre le 15 mai et le 15 juillet 2011, dernier délai.





BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Place Robespierre

Changement de propriétaire pour la Boulangerie-pâtisserie située place Robespierre, quartier de la Gare. Un commerce de proximité accueillant et qui propose du pain artisanal et de tradition, des pâtisseries, des sandwiches...

Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi et jeudi : 7h00 - 20h00 (sans interruption).
Vendredi et samedi : 7h00 - 13h30 et 15h00 - 20h00.
Dimanche : 7h30 - 20h00.
Mardi : fermeture.



**Vous souhaitez réserver
un emplacement publicitaire dans
"Limay Informations".**

**Contactez la Société A.F.P.
Monsieur Bichet
au 06.62.18.40.45 ou au 01.48.60.55.93
E-mail : afp-rfm@wanadoo.fr**

POMPES FUNEBRES CRITON MARBRERIE FUNERAIRE MAISON FONDÉE EN 1901

- Crémation
- Transports de corps
- Travaux dans tous cimetières
- Contrats Prévoyances
- Obsèques



01 34 77 04 89

10, rue de Lorraine - 78200 Mantes-la-Jolie



**2 Restaurants
pour mieux
vous servir.**

Limay

32, Rue Lafarge - 78520 Limay
Ouvert 7J/7 de 10h à 22h
McDrive™ jusqu'à 23h
vendredi et samedi de 10h à 23h
McDrive™ jusqu'à minuit



**Mantes-la-Jolie
Cinéma**

31, Rue de Lorraine
78200 Mantes-la-Jolie
Ouvert 7J/7 de 11h à 23h
Samedi de 10h30 à 23h



C.T.R.E *Le seul spécialiste*
**CONTROLE TECHNIQUE
AUTO-UTILITAIRE - POIDS LOURDS**

10% de remise
sur votre contrôle technique auto
sur présentation du coupon

N O U V E A U

Tél. : 01 34 78 63 39
ZAC des Hauts Reposoirs - 78520 LIMAY
DERRIERE LES HALLES DE LIMAY

Inauguration de la Mosquée de Limay

Plus de 700 personnes ont participé à l'inauguration de la Mosquée de Limay, samedi 30 avril. Située impasse des Grands Vals, près du gymnase Guy Môquet, le Centre Islamique de la Fraternité de Limay (Centre Culturel et Culturel) peut enfin ouvrir ses portes après plusieurs années pour réunir les fonds privés (les dons) et trois années de travaux réalisés par l'Association Avicenne et son Président M. Rachid Bellali.

Une inauguration dans la ferveur et la joie.

Pour cet événement, l'Association Avicenne n'avait pas lésiné sur les moyens. Elle avait vu grand et ce fut grand et réussi. Notamment, grâce au dévouement et au travail obstiné de tous les membres de l'Association. Pour célébrer comme il se devait ce jour important pour les musulmans de Limay et de sa région, plusieurs centaines de personnes avaient été invitées ainsi que des personnalités officielles.

Étaient présents, le représentant de l'État – M. le sous-préfet, Thierry Hegay -, de nombreux élus, parmi lesquels Mme Dumoulin, députée de la circonscription, M. Bédier, ancien ministre, député et président du Conseil général, M. Jacques Saint-Amaux, Conseiller général, M. Eric Roulot, Maire de Limay, mais également des Maires Adjointes et des Conseillers municipaux de Limay ainsi que des Maires et des élus de la

région du Mantois. M. le curé de Limay, Guy Poisley était également présent. Mme Dumoulin, M. Saint-Amaux, M. Eric Roulot, M. le curé de Limay et M. le sous-préfet, ont tour à tour pris la parole. Tous ont salué l'importance de cette Mosquée qui permet aux musulmans de vivre leur foi dans la dignité, la sérénité et l'excellent dialogue que les uns et les autres entretiennent, à divers titres, avec l'Association Avicenne.



Jacques Saint-Amaux, Conseiller général, Cécile Dumoulin, députée, Rachid Bellali, président d'Avicenne, Eric Roulot, Maire de Limay et M. Hegay, sous-préfet.

Ça s'est passé à Limay

Extraits du discours du Maire de Limay.

« Je suis très honoré et très heureux d'être ici aujourd'hui parmi vous pour inaugurer le « Centre Islamique de la Fraternité de Limay ». Cette belle Mosquée! Je suis heureux de partager votre fierté et votre joie d'avoir su mener à bien cette réalisation architecturale et dont je sais et mesure toute l'importance et la symbolique pour l'ensemble des musulmans de Limay et de sa région (...).

Enfin, je suis heureux que des citoyens de confession musulmane puissent avoir leur lieu de culte. Un lieu qui leur permette de vivre leur foi dans la dignité. Je ne crains pas de le dire: cette inauguration est un événement, un jour important pour Limay et les Limayens dans leur diversité. Pour moi et la municipalité, cette inauguration est une belle journée dédiée au respect mutuel, au vivre-ensemble! À ce vivre-ensemble que nous ne cessons, à Limay, de favoriser, de faire croître et de faire grandir. Ce que nous sommes en train de vivre aujourd'hui, nous le devons à notre pacte républicain qui a pour pilier la Laïcité. La séparation des Églises et de l'État « l'État chez lui, et l'Église chez soi, comme disait Victor Hugo », est en effet la seule garantie de la liberté d'exercer sa foi, de croire ou de ne pas croire, d'avoir ou pas de religion. C'est cette liberté de conscience qui permet le vivre-ensemble dans un cadre librement accepté par tous. Cet événement qui nous rassemble aujourd'hui prouve la vivacité et la fécondité de nos principes laïques et Républicains. Principes parfaitement clairs et qui peuvent se dire en une phrase: « La République assure la liberté de conscience, elle garantit le libre exercice des cultes, et ne reconnaît, ni salarie, ni ne subventionne aucun culte (...)

À Limay, nous n'avons pas fait obstacle à la construction de cette Mosquée. Avec l'Association Avicenne, nous avons étudié ensemble le projet, recherché le terrain, puis délivré le permis de construire sans hésitation. L'Association a fait le reste: c'est-à-dire l'essentiel et ce qui lui revient: trouver les fonds, l'argent auprès des fidèles. En tant qu'élus nous avons fait ce qu'il faut en restant dans le droit et la loi de 1905.

Nous l'avons fait sans arrière-pensée pour la simple et bonne raison que permettre à chacun de vivre sa foi dans des conditions dignes et décentes, ce n'est pas contraire à la laïcité, c'est une condition de celle-ci! Une condition à laquelle il faut ajouter, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité! Fraternité que l'on retrouve dans « le Centre Islamique de la Fraternité »! Tout un symbole! (...). Eric Roulot a félicité l'Association Avicenne et son Président pour la parfaite organisation de cette belle journée. Et le Maire de citer en guise de conclusion le poète palestinien, Mahmoud Darwich: « Vous pouvez être fiers de cette réalisation qui inscrit votre religion, l'islam, de manière paisible et sereine dans le paysage national. Vous pouvez ainsi vivre votre foi dans la sérénité et la tranquillité ».

Il aura fallu plus de trois années aux membres de l'Association Avicenne pour ériger cet édifice pouvant accueillir 800 personnes. Magnifique réalisation architecturale équipée de plusieurs salles de prières (pour les hommes et les femmes), de salles d'études et d'activités ou encore des salles de conférences et pour les séminaires.





L'Association Avicenne de Limay a vu le jour en 1997. Dès sa création, l'Association a eu pour objectif la construction d'un lieu de culte pour les musulmans de Limay et de ses environs. Aujourd'hui le Centre Islamique de la Fraternité de Limay constitue la première mosquée sur la rive droite de la Seine et la seconde sur le Mantois.

Il y a quatre ans, l'Association commençait à réunir les fonds (dons). En 2005, la municipalité vendait un terrain de 1633 m² à l'Association Avicenne et le permis de construire fut délivré le 26 juin 2007. La Mosquée est composée d'un sous-sol de 538 m² (non accessible au public actuellement), d'un rez-de-chaussée comprenant une salle de prière de 198 m², d'une salle de réunion de 64 m², d'un patio de 71 m², d'un bureau de direction et d'accueil de 33 m², d'une cuisine de 19 m², d'une salle de 28 m², de sanitaires et de lieux pour

les ablutions. A l'étage, il y a trois salles de 27 m² chacune, ainsi qu'une salle de lecture de 107 m². La surface utilisable totale est de 787 m². La Mosquée peut accueillir 800 personnes.

Les activités du Centre Culturel et Culturel de la Fraternité de Limay

L'Association Avicenne projette - en plus de l'organisation du culte musulman, de l'organisation des prières, de l'Aïd et autres fêtes -, de créer quatre commissions qui œuvreront dans les domaines suivants: l'enseignement de la langue arabe, du Coran, séminaires pour les francophones et arabophones, soutien scolaire, activités pour les enfants (loisirs, culture, sports, etc.); conférences; aides aux personnes en difficulté, collecte des aliments pour les plus démunis; relations interconfessionnelles...

Extrait discours Jacques Saint-Amaux

« S'il a fallu beaucoup de temps pour construire ce beau lieu de culte, les discussions avec l'association Avicenne et la municipalité de Limay ont toujours été marquées par la courtoisie, le respect et surtout, marquées par la volonté d'aboutir. Volonté pour que les musulmans aient un lieu de culte digne de ce nom. Placé au cœur d'un lieu de vie, jouxtant un quartier, proche d'un gymnase et du lycée bénéficiant de deux parkings, cette mosquée a pu bénéficier en toute légalité d'un prix de terrain industriel. »



Pour des raisons de santé la lutte continue...

Pour amplifier et populariser encore davantage la bataille que mène depuis neuf mois le Comité « Cœur.Hôpital.Mantes. » contre la fermeture de l'unité de cardiologie interventionnelle de l'hôpital de Mantes, la municipalité avait organisé le 27 avril une rencontre publique avec les acteurs de cette lutte...

Une rencontre riche d'enseignements pour les soixante-dix Limayens et Limayennes venus s'informer et dialoguer avec les membres du Comité, dont Brigitte Aubry - porte-parole du Comité et René Faivre, chef du service cardiologie ainsi que Jean-Louis Bourdain, chef du service réanimation de l'hôpital. Réunion à laquelle le Maire a participé. Tous sont révoltés par la fermeture de l'unité de cardiologie interventionnelle, service qui n'a eu que six mois d'existence et qui a pourtant fait preuve de son utilité, de son besoin vital au regard d'un bassin de vie de 250 000 habitants. Le nombre d'actes était en effet suffisant, mais la politique « comptable » du gouvernement en a décidé autrement. Et ce au mépris de tous les professionnels de la santé, du personnel hospitalier et des populations. Situation qui se traduit par un gâchis immense, car comme l'ont souligné Jean-Louis Bourdain et René Faivre, ce service était opérationnel, performant et bénéficiait d'un investissement humain et matériel important (la salle de coronarographie a coûté 1,2 million d'euros).



Avec la fermeture de l'unité cardiologie interventionnelle qui faisait partie d'une chaîne de soins, d'un plateau technique étoffé comprenant un service des urgences 7 jours/7 et 24h/24, d'une Unité de soins intensifs cardiologiques (USIC), d'un service de réanimation et d'un hélicoptère, c'est toute la cohérence de ce plateau technique et d'autres services qui

Double langage

Il n'existe pas de service médical prenant en charge l'hypocrisie. C'est dommage, car il y aurait pas mal de patients, et notamment quelques élus qui, à l'Assemblée nationale et au Sénat votent la loi et qui, au niveau local s'émeuvent que l'on ferme des services hospitaliers !

sont menacés de disparaître comme par exemple l'USIC, le service de réanimation et les urgences. D'ores et déjà, avec la fermeture de la « coro », ce sont des risques graves pour toute la population (décès ou des séquelles à vie...), la remise en cause de l'hôpital avec une menace pour ses 1 600 salariés.

Eric Roulot a rappelé que la loi « Hôpital, Patients, Santé, Territoires » est désastreuse pour la santé des populations et pour nos villes. Claude Evin le président de l'ARS (l'Agence Régionale de Santé) restructure et privatise notre système de santé et de protection sociale. On ne compte plus les fermetures de services, le nombre d'hôpitaux touchés, les suppressions d'emplois qu'entraîne cette politique au



détriment de la population pour le plus grand bonheur du secteur privé. Le transfert de cette activité de l'hôpital public de Mantes à Evécquemont, clinique privée, est symptomatique des choix politiques réalisés dans ce domaine par le gouvernement. La fréquentation baisse à Mantes et l'Unité de soins intensifs cardiologique (USIC) se retrouve fragilisée. Par contre, à Evécquemont, la clinique privée profite de ces choix : la fréquentation augmente (de 27 %), les profits aussi. Si on casse l'ensemble du système de santé, si on provoque des déserts médicaux, comment les collectivités pourront-

elles compenser ces désastres ? A Limay, comme ailleurs, l'offre de santé s'affaïsse inexorablement d'année en année... Nous souhaitons, à poursuivit le Maire, la mise en place d'une véritable démocratie sanitaire de proximité, liant usagers-professionnels de la santé et élus, afin de refonder un projet Santé pour le bassin de vie du Mantois. La sécurité sociale doit être gérée par ceux qui cotisent. Il faut que chacun contribue selon ses moyens et reçoive selon ses besoins. L'argent existe pour répondre aux besoins publics. Il faut taxer les revenus financiers et redéfinir les critères de cotisations des entre-

prises. Je pense qu'il est effectivement important d'identifier les causes de cette fermeture. Les causes émanent de choix politiques mis en œuvre par le pouvoir en place. C'est d'ailleurs parce que nous avons identifié les causes que les élus UMP de Limay ont refusé de voter la délibération présentée au Conseil municipal condamnant cette fermeture !

Vous pouvez retrouver la pétition (18 000 signatures à ce jour) mise à votre disposition en Mairie ou sur le blog de « Cœur. Hôpital.Mantes. » : www.coeur.hopital.mantes.fr

A la table des élèves

Malgré un emploi du temps chargé et des journées bien remplies, le Maire prend le temps de déjeuner parmi les élèves. Une manière de juger par soi-même la qualité des repas servis par la restauration municipale. Mais aussi l'occasion d'aller à la rencontre des enfants, des enseignants, et du personnel municipal qui chaque jour sert 900 repas environ. Eric Roulot n'en est pas à son premier coup d'esai. Il a déjà déjeuné dans plusieurs écoles et compte bien les faire toutes afin de nourrir sa réflexion sur l'amélioration de la restauration municipale.



Victimes de la Déportation

Samedi 23 avril au monument aux morts s'est déroulée la commémoration en hommage aux Victimes de la Déportation, cérémonie à laquelle ont participé plusieurs associations patriotiques et de nombreux élus.

Limay information – Bulletin Municipal Officiel (BMO). Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.

Directeur de la publication : Eric Roulot. Directeur de la Communication : Alain Cornillot.

Rédaction : Alain Cornillot. Tél. : 01.34.97.27.27 – a.cornillot@ville-limay.fr Photos : AC/VM.

Maquette : FJD, 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay. Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com

Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers). Bulletin imprimé sur papier recyclé PEFC – label écologique. Tirage : 7500 exemplaires.

Que vous vouliez organiser réceptions,
repas de mariage ou cocktails,

Buchelay Réception Traiteur

vous accompagne.



Pour que votre fête ne ressemble à aucune autre, nous vous accompagnons de la création à la réalisation de vos réceptions.

Une équipe de professionnels à votre écoute pour vous accompagner dans votre désir de réussir votre réception.

Notre imagination au service des particuliers pour les petits et les grands événements de la vie.

6, Rue de l'Ardèche - 78200 BUCHELAY

Tél. : 01 30 92 00 89 - Fax. : 01 30 33 12 58

www.buchelay-traiteur.fr - bernard-franck@buchelay-traiteur.fr

AUTO MOTO ECOLE J. BERNARD
 Av. de la Source
 C. commercial la Source
 78520 Limay
 Plaque moto à 5 mn
 01.34.77.32.27 06.63.02.57.93

Les Commerçants
 du Centre Commercial
 de "La Source"
 sont à votre disposition
 pour mieux vous servir

M.B
 Réceptions
 Traiteur
 Organisation de Réceptions
 C.C. "La Source" - 78520 Limay
 Tél. 01 30 92 55 68
 Port. 06 88 21 85 08 - 06 76 33 16 75
 mbreception@aol.com

PHARMACIE DE LA SOURCE
 Horaires :
 du lundi au samedi
 8h30 - 12h30 - 14h30 - 19h30
 Parapharmacie - Orthopédie - Homéopathie
 Location et vente de matériel médical
 Avenue de la Source - 78520 LIMAY
 Tél. : 01 34 77 59 31 - Fax : 01 34 97 56 03

A. Proust
 Boucher - Charcutier - Traiteur
 Artisan de Père en fils depuis 1921
 01 34 77 43 72
 Boeuf et Agneau de tradition bouchère
 Paté Breton, 1^{er} grand prix à St Brieux 2006-2007
 Saucisse "La Limayenne",
 1^{er} grand prix à St Brieux 2004-2005
 Ouvert du mardi au vendredi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30
 le samedi de 8h à 12h30 et de 15h à 19h30
 Dimanche service traiteur uniquement

LIMAY-COIFFURE
 HOMMES
 FEMMES
 ENFANTS
 CENTRE COMMERCIAL
 "LA SOURCE"
 78520 LIMAY
 01 34 77 48 62

DOMI-COUTURE
 Service
 Retouches
 Couture
 Du Mardi au Vendredi
 ouvert de 9h à 12h15 et de 14h30 à 19h
 le Samedi de 9h à 12h15
 Centre Com. La Source © 01.34.78.57.93

Lingerie - Bain - Vêtements - Mercerie
L'Amazonne
 Implicite - Pérèze - Triumph
 Playtex - Anita, Sassa...
 PETITS PRIX
 C. C. La Source
 78520 LIMAY
 01 34 78 42 84

La Source Canine
 Félicités et Anniversaires
 Centre Commercial de la Source
 78520 Limay
 Tél. : 01 30 92 71 79
 Ouvert du lundi au Samedi de 9h à 18h sur RDV
 Fermé le Mercredi après-midi

La question sociale à l'œuvre

Le gouvernement fait peser un poids financier de plus en plus important sur les collectivités locales, donc sur les communes. Ces mesures gouvernementales font que, pour équilibrer leurs finances, les collectivités n'ont que deux options :

- soit diminuer les dépenses et donc les prestations offertes aux gens, aux habitants,
- soit augmenter la pression fiscale, et donc faire peser l'impôt encore plus fort sur les ménages les plus modestes.

Il y a cependant des sommes considérables, l'ensemble des placements financiers ce que l'on appelle les actifs financiers, qui ne sont soumis à aucun impôt. Concrètement, taxer les entreprises à seulement 0,3%, rapporterait 18 milliards aux collectivités, ce qui par un système de péréquation, ferait rentrer dans les caisses des communes et des intercommunalités 8,75 milliards d'euros.

La population de Limay subit également de plein fouet cette politique ultralibérale qui sème chômage, précarité, chacun pour soi et abandonne peu à peu tous les services publics porteurs de solidarité.

Or, malgré ces difficultés, à Limay nous continuons à mener une politique d'action sociale grâce à laquelle chaque personne est accueillie, écoutée, accompagnée. La Ville ne fait pas œuvre de charité ; au contraire elle agit pour rendre aux habitants leur dignité, leurs moyens d'action et leur garantir des droits.

Car, si le sport et la culture sont sources d'épanouissement personnel, ils sont également vecteurs d'éducation et de socialisation. A Limay l'école de musique et le centre d'initiation sportive sont accessibles à tous car ces offres sportives et culturelles sont diverses, de proximité et accessibles ; grâce au quotient familial.

Notre politique bénéficie à tous : des familles les plus modestes à celles qui s'en sortent un peu mieux, des enfants aux séniors. L'une des pièces majeures de cette politique est le quotient familial appliqué à de très nombreuses prestations municipales. Cela permet à chacun de vivre mieux, de vivre bien.

Le groupe Communiste et Société Civile

Dominique BOURE, Eric ROULOT, Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR, Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER, Julien ROUZIERE, Sophie BOYER, Simone REPECAUD, Eric ROSE, Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'HOMME, Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA, Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC, François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND, Jean Marc RUBANY

Intercommunalité

Voilà des années que, avec la majorité municipale, nous souhaitons une intercommunalité sur la rive droite. Nous avons travaillé ensemble, avec les communes qui souhaitaient nous accompagner dans ce projet, pour en préparer les contours, géographiques, financiers, économiques. Pour déterminer ce que nous allions mutualiser. Car l'essentiel d'une intercommunalité, c'est une mutualisation de moyens afin de rendre plus de services aux habitants, ou de les améliorer, sans augmenter l'imposition. Et sans qu'un des Conseils municipaux se sente privé de la « gouvernance » de sa commune. Partager la distribution de l'eau, son assainissement, le tri des déchets, la création d'une zone artisanale, par exemple, permet de diminuer les coûts et d'optimiser les services rendus.

Le projet est celui d'une Communauté de Communes, car, justement, les compétences partagées, obligatoires, et facultatives à choisir dans une liste, y sont moins nombreuses que dans une Communauté d'agglomération. Limay ayant tous les services en régie municipale (eau, restauration collective, ramassage des ordures ménagères) il est difficile d'intégrer la Camy où ces services sont communautaires.

Monsieur le Préfet a présenté jeudi matin son choix des intercommunalités dans le département, et nous avons le plaisir d'y voir notre projet, celui de la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin ». Nous regrettons que la nouvelle loi de décembre 2010 ne permette plus à Fontenay-Saint-Père, qui le désirait, de nous rejoindre.

L'intention de la Municipalité n'est pas de demeurer fermée sur cette intercommunalité, mais d'avoir des partenariats avec celles qui nous entourent, comme nous en avons déjà avec la Camy, notamment pour le logement. Travailler côte à côte, ensemble quand nécessaire, mais en gardant nos particularités, nos choix de nouvelle communauté.

Nous tenons à rappeler que les socialistes de Limay partagent totalement ce choix, celui de ne pas adhérer à la Camy, depuis qu'il a été affirmé clairement en 1998. Nous sommes donc, avec nos collègues élus, très heureux de cette bonne nouvelle, car elle est bonne pour tous les Limayens !

Le groupe des élus socialistes

Nicole BOCK, Tristan BRAMS, Eric ODOR, Sophie LEROUX, Mireille SCHEYDER, Marie-Jeanne NOVELLA, Patrice SEDAMINO

Triste réalité ...

Les chiffres sont précis. Les habitants de notre commune ne cessent de s'appauvrir. Alors que la crise n'a épargné personne, Limay continue à être « tiré vers le bas » à cause d'une politique municipale inefficace et qui ne résout pas les problèmes :

- 45,3% de foyers fiscaux non imposables en 2009 (source INSEE),
- 11,3% de chômeurs en 2009 soit 13,2% de plus qu'en 2008 (source INSEE),
- 22,4% de jeunes entre 15 et 24 ans au chômage (source INSEE),
- 12,5% de repas servis en plus en 2010 par le resto du cœur.

Ces chiffres sont éloquentes et très inquiétants pour l'avenir de notre commune. Monsieur le Maire ne va pas avoir d'autre solution que d'augmenter les impôts. Qui va encore payer ?

Il faut toutefois noter que la pauvreté n'est pas forcément liée à l'inactivité. Un nombre croissant de personnes travaillent, mais n'ont pas des revenus suffisants pour sortir de la pauvreté : ce sont des « travailleurs pauvres ».

Il convient aujourd'hui d'imaginer des politiques de lutte contre la précarité plus ambitieuses que ce que la majorité municipale nous propose. Nous devons davantage sécuriser les parcours professionnels en accroissant l'accès à des formations qualifiantes (25,5% des habitants de Limay sont sans qualification ni diplôme). Bref, il nous faut une action sociale intelligente et efficace.

Il est aussi impératif de se saisir du problème de logement car la situation est particulièrement critique sur notre commune :

- 41% de logements sociaux. Ce chiffre est inquiétant car pour sortir de la pauvreté il faut une mixité sociale et non pas regrouper toutes les familles en difficulté aux mêmes endroits. Le Maire compte-t-il continuer dans cette voie ? Jusqu'à quand ?
 - 403 familles en impayé de loyers.
 - Plus de 1000 foyers suivis par les services sociaux. Nous ne pouvons pas rester à rien faire en attendant des jours meilleurs. Que fait CONCRETEMENT la ville pour aider les familles en difficulté. Face à la précarité il n'y a pas de camp, de parti ou d'étiquettes. Nous sommes prêts à travailler avec la majorité pour faire face à ce problème. Nous avons déjà fait des propositions concrètes :
 - Gratuité temporaire de la cantine
 - Gel des tarifs municipaux (au lieu d'une hausse de 2% votée par toute la majorité au dernier conseil)
- Nous avons bien d'autres propositions, encore faut-il être à l'écoute.

**« Ensemble, Écrivons l'Avenir de Limay »
Raphaël COGNET
Fabrice TAURISSON
Olivier DEEMESTERE
Martine MOREAU**

MAI

COURIR CONTRE LA FAÏM

Vendredi 13 mai

■ Collège Albert Thierry

« PASSONS L'ÉTÉ ENSEMBLE »

Mercredi 18 mai

Soirée de présentation des séjours et mini-séjours.

■ À partir de 18h00, salle municipale, rue des Quatre Chemins

HOMMAGE À LA COMMUNE DE PARIS : 140^E ANNIVERSAIRE

Exposition jusqu'au 28 mai

« La Commune de Paris »

Cette exposition a pour objectif de mieux faire connaître l'histoire de la Commune de Paris (18 mars au 28 mai 1871), ses origines, son œuvre et sa postérité historique et sociale. Réalisée par les Amis de La Commune.

■ A la Médiathèque

■ Entrée libre

Journée autour de « La Commune de Paris »

Samedi 21 mai

14h- 15h : Projection DVD « La Commune de Paris », documentaire réalisé par Cécile Clairval-Milhaud.

15h-16h : Conférence : « L'école, la culture et la Commune » par Jean-Louis Robert, historien, Président des Amis de la Commune de Paris.

16h-16h30 : Moment musical autour de chansons sur le thème de la Commune de Paris (atelier chanson du Conservatoire de Limay animé par Lou Demontis).

À partir de 17h : Concert de Riton la Manivelle. Une voix tonitruante sur un air de musique mécanique, et voilà que resuscitent flonflons et ritournelles. Riton la Manivelle est chanteur de rue. La casquette vissée et la moustache rieuse il trimbale partout son orgue de barbarie, sur un chariot à roues.

■ À la Médiathèque. Entrée libre

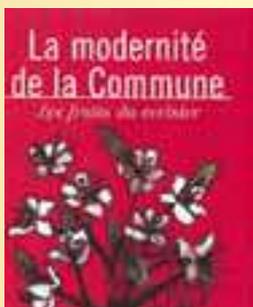
« Les SZGABOONISTES »

Concert spectacle autour de la Commune de Paris.

■ 20h30, salle municipale

■ Entrée 8,70€ - 5,60€ - 4,10€

■ Réservation au 01 34 97 27 03



SORTIE FAMILIALE AU THÉÂTRE

Samedi 14 mai

Michel JONASZ dans « Abraham » (dès 10 ans).

C'est à une pièce de théâtre que le chanteur nous convie ici pour raconter l'histoire de son grand-père disparu dans les camps. Un texte subtil qui célèbre le courage des siens, ponctué de chansons écrites pour le spectacle, une petite comédie musicale drôle, jouée par un immense artiste... Une initiative dans le cadre des actions « Parentalité ».

■ Rendez-vous sur le parvis de la Mairie à 20h00

CONCERT DE MUSIQUE ANCIENNE

Dimanche 15 mai

« Henri IV » avec la participation de l'ensemble vocal du CRC de Limay.

■ 17h Église Saint-Aubin

■ Entrée libre

THÉÂTRE

Judi 19 mai

« Sans », avec la Compagnie Klein/Leonarte de Vitry-sur-Seine.

Un nouveau parti prend le pouvoir. Il veut exclure tous les « Sans », les « sans-domicile-fixe », les « sans-argent », les « sans-enfant », les « sans-travail », les « sans-résidence secondaire ». Petit à petit, face à l'injustice, une résistance s'organise...

■ À 20h00, salle municipale,

■ Tout public à partir de 9 ans

SOIRÉE PARENTALITÉ CONFÉRENCE

Vendredi 27 mai

Conférence sur les « Conduites à risque et l'adolescence ».

Intervenant de l'EPE.

■ 20h00 à la Médiathèque

■ Entrée libre

FÊTE MONDIALE DU JEU

Samedi 28 mai

Permettre de jouer en famille ou entre amis en posant les principes suivants : la gratuité, le jeu pour tous, le jeu sous toutes ses formes, et jouer partout, telle est la philosophie de cette initiative qui s'annonce ludique et enjouée. Cette fête mondiale du jeu s'adresse aux petits, aux plus grands mais aussi aux seniors.

Au programme : jeux en bois géants, loto, jeux créés par les enfants, jeux de société, etc. Les familles auront la possibilité de se retrouver et d'échanger autour



d'un jeu, de découvrir des nouveautés. Un bel après-midi en perspective, propice aux rencontres culturelles et intergénérationnelles. Renseignements : Direction Enfance/Jeunesse : 01.34.97.27.04.

■ Salle municipale de 14h à 20h. Entrée libre et gratuite.

CONCERT CHORALES

Dimanche 29 mai

« Missa Galica » de Bernard Lallement

Par le chœur d'Antony « Sine Limine » et le Chœur Polyphonique de Limay accompagnés par l'Orchestre du Val de Seine. Direction : Rémi Corbier.

■ 17h - Église Saint-Aubin - rue de l'Église

■ Entrée libre

JUIN

DON DU SANG

Vendredi 3 juin

Blog de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Limay <http://adsblimay.over-blog.com>

■ Ecole, Bois-aux-Moines, de 15h à 20h.

EXPOSITION

Du 6 au 25 juin

« Les carnets de voyage, mode d'emploi »

■ À la Médiathèque. Entrée libre

HEURE DU CONTE

Mercredi 8 juin

« Histoire de loups, ouh, ouh, ouh ! ».

■ 10h30 à la Médiathèque

GUINGUETTE EN BORDS DE SEINE

Vendredi 10 juin

Spectacle de rue par la compagnie « Les humains Gauches » et leur spectacle « Il pleut dans l'omelette ».

Un spectacle pour quatre clowns, un producteur, une poule, une caravane, deux revolvers, un mort, deux doses de ket-chup, un réveil manqué, un café avorté, une paire de claquettes, un couteau, une scie, une tronçonneuse, un euphonium, deux clarinettes, un accordéon, 6 ballons de baudruches, un plongeur, une échelle, du français, de l'anglais, du roumain, un



bâillon, une cantatrice, du rock'n'roll, un accident.

Musique à guincher avec « La Guinguette à Roulette » par « La Guinche »

La Guinguette à Roulettes, c'est un concert-bal d'antan, livré clefs en main, décors, costumes, lampions, piste de danse et ambiance de fête populaire comprise.

- A partir de 18h30, Quai Albert 1^{er}
- Gratuit.
- Restauration et buvette payantes sur place tenues par l'ALJ Rugby

SPECTACLE

Dimanche 12 juin

Par la troupe «Cabarêves» : De Paris à Broadway.

- 15h00 Salle Municipale.

MUSIQUE

Mercredi 15 juin

Alain Schneider.

- 15h00 à la Médiathèque. Entrée libre.

LES KERMESSES DES ÉCOLES

- P. Kergomard maternelle le 5 mai
- J. Ferry élémentaire le 21 mai
- J. Macé élémentaire le 17 juin
- J. Zay élémentaire le 24 juin
- F. Buisson maternelle le 24 juin
- P. Kergomard élémentaire le 24 juin.

LES REPAS DANS LES QUARTIERS

- 21 mai, rue Ampère.
- 28 mai, quartier de la Gare/Robespierre
- 18 juin, quartier Saint-Sauveur.

LES CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

- Dimanche 8 mai : 8h15 : Cérémonie du 8 mai 1945, fête de la Victoire, au monument aux morts.
- Vendredi 27 mai : Pavoisement des équipements publics pour rappeler et exiger que le 27 mai (1943) soit « Journée nationale de la Résistance ».
- Samedi 18 juin : 16h00 : Commémoration de l'Appel du 18 juin du Général de Gaulle, au monument aux morts.



SPECTACLE POUR ADOS ET ADULTES

Vendredi 17 juin

« Le clone blanc ».

- 20h30, salle municipale. Inscription obligatoire au 01.34.97.27.03

EXPOSITION

Du 18 juin au 2 juillet

« Courants d'air »

Expo conçue et réalisée par J. Coquelin, professeur et les élèves de l'école municipale d'arts plastiques en partenariat avec la MAS.

- À la Médiathèque (dans les jardins).

CONCERT ET SPECTACLE DU CRC

Samedi 18 juin

11h00 : Concert des classes d'éveil musical et chorégraphie de J. Robert accompagnée de l'ensemble de cordes juniors de J. C. Raffy.

- Salle municipale. Entrée libre.

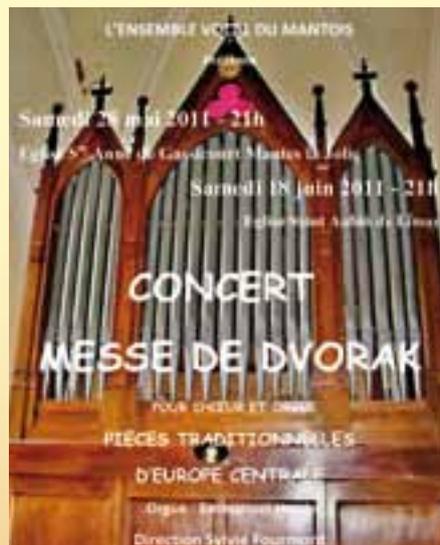
CONCERT DE L'ENSEMBLE VOCAL DU MANTOIS

Samedi 18 juin

Par l'ensemble Vocal du Mantois présente un concert pour chœur et orgue. Au programme : Messe pour chœur et orgue de Dvorak. Pièces traditionnelles d'Europe centrale de Dvorak, Martinu et Kodaly

Entrée : 10€. Gratuit pour les moins de 10 ans. Prévente au CAC Georges Brassens et à l'office de tourisme à Mantes-la-Jolie. Mail : chorale.evm@free.fr Téléphone : 01 30 92 36 31.

- 21h00 à l'Église Saint Aubin de Limay



CHORALE

Dimanche 19 juin

« Les p'tits rockeurs », par la chorale enfants, « La chanterie » de A. Behar.

- 17h00, salle municipale. Entrée libre.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Mardi 21 juin

Avec des groupes des studios de répétition.

- À partir de 19h30 - Studios de répétition, rue des 4 Chemins.
- Entrée libre



CONCERT

Mercredi 22 juin

Concert des orchestres du CRC de Limay.

- 18h00, salle municipale



FÊTE DE LA JEUNESSE

Samedi 25 juin

Animations, jeux, concerts...

Lancement de l'opération Limay Plage... tout l'été.

- À partir de 14h00, espace des Hautes-Meunières (secteur A. Delaune)



Samedi 25 juin

11h00 : **Inauguration de l'Espace Jeunes**, 8 Boulevard Langlois, parc de la Rosaie, près de la Mairie.





Bar Che • Rue Clemenceau à Limay (près de la rue Nationale) • 06 47 46 10 02



26 rue de Paris - Tél. : 06 48 16 89 04

« Journée nationale de la Résistance »

En 2010, le Conseil municipal décidait, à l'unanimité, de faire du 27 mai la « Journée nationale de la Résistance ». Cette revendication tient toujours, parce que c'est 27 mai 1943 qu'eut lieu la première réunion clandestine qui allait donner naissance au CNR (le Conseil National de la Résistance sous l'égide de J. Moulin).

Le 27 mai 1943 marque donc l'unification des mouvements de la résistance. Cette date symbolise l'unité résistante et combattante contre l'occupant. La municipalité réitère cette exigence et demande au Président de la République que le 27 mai soit reconnu et inscrit au calendrier des manifestations nationales.

Au moment où les témoins de cette époque sont de moins en moins nombreux, il est important de perpétuer le souvenir et de rendre hommage à celles et à ceux qui ont sauvé l'honneur de la France en participant, au péril de leur vie, aux côtés des forces alliées, à la Libération de la France et de l'Europe.

C'est pour ces raisons que le Conseil municipal de Limay propose que la journée du 27 mai soit déclarée « Journée nationale de la Résistance » et demande au Président de la République de mettre cette date au calendrier des manifestations nationales officielles.

Le 27 mai 1943, le Conseil National de la Résistance (CNR) s'est réuni pour la première fois dans l'appartement de René CORBIN, au premier étage du 48 rue du Four, à Paris, sous la présidence de Jean MOULIN. Cette journée a une très grande importance dans l'histoire de notre pays puisqu'elle a permis de rétablir la légitimité démocratique de la République française en réunissant, au sein de ce conseil, tous les mouvements de résistance, les représentants des syndicats et des partis politiques résistants.

La création du CNR, le 27 mai 1943, apporta au Général de GAULLE l'autorité, que ses alliés contestaient. Le CNR a également unifié l'action des mouvements de résistance, et cette unité a été déterminante dans les combats pour la Libération du pays et pour la présence de la France à la table des vainqueurs, le 8 mai 1945. L'instauration d'une journée de réflexion sur l'origine et la signification de l'action du Conseil National de la Résistance est nécessaire pour que certains repères essentiels ne s'évanouissent pas dans l'inconscient collectif des Français. Tel est l'objet de la présente proposition de loi.

Les articles 1er et 2 de la proposition de loi complètent le code du travail afin d'instaurer une journée nationale de réflexion, ni fériée ni chômée, célébrant le 27 mai, date de la première réunion du Conseil national de la Résistance.

Enfin, l'article 3 de la proposition de loi prévoit que, tous les 27 mai, les programmes scolaires doivent prévoir un enseignement spécifique afin de susciter la réflexion des enfants sur l'action du Conseil National de la Résistance. Cet article prévoit que cet enseignement est dispensé le jour ouvrable qui précède le plus prochainement la date du 27 mai.

Ces dispositions permettraient que l'action du Conseil National de la Résistance, qui marque un véritable tournant dans l'histoire de France ne tombe pas dans un oubli qui serait dramatique.

Pour ces différentes raisons, il vous est proposé Mesdames, Messieurs, d'adopter la présente proposition de loi.

PROPOSITION DE LOI

Article 1^{er}

Après l'article L. 222-1 du code du travail, il est inséré un article additionnel ainsi rédigé :

« Art. L... - Le 27 mai, la République française institue une journée nationale de réflexion sur l'action du Conseil National de la Résistance. »

Faisons du 27 mai la « Journée nationale de la Résistance ».

OUI, je suis d'accord, je signe la pétition qui sera envoyée au Président de la République.

Nom :

Prénom :

Signature :

LES HALLES DE LIMAY

FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - SURGELÉS



OUVERT AUX PARTICULIERS

du **LUNDI** au **SAMEDI**
de **8h30** à **19h30**

FERMÉ LE DIMANCHE

01.30.33.31.10

4 rue des Carrières - 78520 LIMAY

AIDE A L'HYGIENE - GARDES - AIDE AUX REPAS - MÉNAGE

L'assistance du professionnel ça change tout...

Adhap c'est 25 000 personnes assistées
par jour sur toute la France.

Adhap c'est plus de 200 personnes
assistées par jour sur le Mantois.

www.adhapservices.fr

01 30 98 01 78

Adhap
services
l'aide à domicile



Services
à la personne
www.qualicert.fr

20 avenue Franklin Roosevelt
78200 MANTES LA JOLIE